



Thinking Africa

**NOTE DE RECHERCHE**

**Pour une sociolinguistique politique de la triglossie aux Comores de  
1976 à aujourd'hui**

**Par :**  
***Houfrane AHAMED***

---

***Chercheuse Associée au Centre National de documentation et de Recherche Scientifique  
Moroni (Comores).***

## Résumé

Le plurilinguisme aux Comores constitue une richesse patrimoniale indéniable et en même temps la situation de triglossie mérite d'être interrogée. Le français est langue officielle, l'arabe jouit du prestige lié à l'islam et le comorien est utilisé surtout à l'oral pour tous les autres actes de la vie quotidienne. A l'école, la langue d'enseignement est le français alors que ce n'est pas la langue première des comoriens. Aux premières heures de la nation indépendante néanmoins, une politique dite révolutionnaire et anticoloniale a utilisé le comorien et l'a pleinement introduit à l'école. Le comorien y est devenu, en quelque sorte, le versant linguistique d'une comorianisation de la société, le peuple devant, selon le chef de l'État comorien Ali Soilihi, se réapproprier son identité et son pays. Mais cette période n'a duré que deux ans et depuis, les politiques linguistiques et éducatives semblent souffrir d'une forme d'inertie. Cet article se propose d'interroger la dimension postcoloniale de la question des langues et de leurs statuts dans la société comorienne. Pour cela, nous présenterons tout d'abord le rôle particulier de la langue durant la révolution comorienne. Nous analyserons ensuite les politiques linguistiques mises en place jusqu'à nos jours. Nous mobiliserons enfin différents concepts des théories postcoloniales afin d'identifier les enjeux d'une décolonisation linguistique.

**Mots clefs :** indépendance linguistique – Comores – politique linguistique – politique éducative – triglossie

Aux Comores, trois langues officielles cohabitent. Le français est la langue de l'école, des affaires et de l'administration d'État. L'arabe est la langue du religieux et des pratiques liturgiques ; l'islam étant un élément structurant de la société comorienne, c'est une langue qui jouit d'un prestige conséquent. Le comorien, le shikomori, regroupe quatre variantes, correspondant aux quatre îles de l'archipel : le shingazidja de la Grande Comore, le shindzuani d'Anjouan, le shimwali de Mohéli et le shimaoré de Mayotte. La langue d'enseignement a toujours été le français, sauf durant la période du régime révolutionnaire mis en place par Ali Soilihi quelques mois après l'indépendance en 1975. Durant cette période, la langue comorienne était enseignée à l'école et jouissait d'un statut bien plus valorisé et reconnu que celui qu'elle a aujourd'hui. Aujourd'hui, l'ensemble de l'administration officielle, les actes, circulaires, documents administratifs, sont en français. Réflexion sur la langue d'enseignement aux Comores est d'ailleurs toujours en cours, et suscite de vives discussions au sein de la

société<sup>51</sup>. Elle est liée aux spécificités de cet archipel où la longue présence arabe et l'histoire coloniale ont influencé des références culturelles multiples et complexes, construites en lien avec des espaces situés aussi bien sur le continent africain que dans l'océan Indien. Pour mieux comprendre les enjeux de ces discussions, nous tenterons de répondre à la question suivante : dans quelle mesure le statut des langues aux Comores est-il caractéristique d'une situation de triglossie héritée de la période coloniale ?

Pour cela, nous considérerons le régime révolutionnaire d'Ali Soilihi durant lequel la langue a connu une évolution unique dans l'histoire moderne du pays. Nous présenterons ensuite les politiques linguistiques qui ont suivi cette période et la manière dont elles expriment, par leur inertie, la difficulté à énoncer un discours clair sur cette question dans un contexte postcolonial complexe. Enfin, nous mettrons en lumière les caractéristiques de cet aménagement linguistique qui semblent être le fait d'un discours sur soi encore en cours de définition.

## **1 - Le Shikomori au cœur de la politique révolutionnaire : la langue au service d'un projet politique (1976-1978)**

En juillet 1975, Ahmed Abdallah proclame unilatéralement l'indépendance des Comores. Dans un contexte où ce dernier est confronté à l'impopularité, en raison notamment des importantes difficultés de gestion que connaît le pays<sup>52</sup>, cette décision le fragilise, puisqu'il n'a plus le soutien de la France avec laquelle il est en conflit à cause du contentieux mahorais<sup>53</sup>. Le 3 août 1975, moins d'un mois après l'indépendance, un coup d'État a lieu. Ali Soilihi prend le pouvoir officiellement en janvier 1976.

### **1.1 Un projet politique révolutionnaire**

Son projet s'articule autour d'une réelle transformation socio-économique du pays, d'une politique extérieure indépendantiste et tiers-mondiste et d'une « comorianisation » de la société, à la fois riche de sa culture propre et affranchie de l'héritage colonial.

Ali Soilihi<sup>54</sup>, qui se fait appeler « Mongozi » (« guide » en comorien), affirme vouloir entamer une refonte de l'ensemble de la société qu'il entend transformer pleinement. Dans sa vision, il

---

<sup>51</sup> Moursil Chadhouli, « *Quelle(s) langue(s) pour l'avenir des Comores ?* », Magazine en ligne MUZDALIFA HOUSE, Paris, article publié le 26 décembre 2018 disponible à l'adresse suivante : <https://muzdalifahouse.com/2018/12/26/7152/> (dernière consultation, le 6.5.2019). Djohar Abdou, *Le shikomori, une richesse inconnue*, Moroni, quotidien national AL WATWAN, article publié le 25 janvier 2019.

<sup>52</sup> Cf. Emmanuel Vérin, Pierre Vérin, *Histoire de la révolution comorienne. Décolonisation, idéologie et séisme social*, Paris, L'Harmattan, 1999, p. 53-67.

<sup>53</sup> Suite au référendum de 1974, dont les résultats sont majoritairement en faveur de l'indépendance sauf à Mayotte, la France conteste l'indivisibilité des Comores et de Mayotte.

<sup>54</sup> A notre connaissance, la biographie d'Ali Soilihi reste à faire mais nous pouvons recommander les ouvrages suivants : Youssouf Saïd Soilihi, Elmamouni Mohamed Nassur, *Ali Soilihi, l'élan brisé ?*, Paris, L'Harmattan et Editions Ndzé, 2000 ; Belletan Lou, *L'imposture féodalo-religieuse*, Valence, Éditions Djahazi, 2008 (il s'agit des

faut passer d'un système féodal inégalitaire alourdi par des traditions parfois inappropriées à une société plus juste en termes de répartition des richesses et de participation à la vie civile<sup>55</sup>.

Dès sa prise de pouvoir, Ali Soilihi souhaite réorganiser les institutions politiques. Il met en place un vaste programme de décentralisation, l'objectif étant de favoriser, à terme, une meilleure participation des couches populaires aux décisions politiques, de casser l'organisation traditionnelle hiérarchisée et d'offrir à tous des services de base (éducation, justice, santé). Les îles sont maintenant appelées « wilaya » ce terme signifiant « gouvernorat » en arabe, qui elles-mêmes sont découpées en « mudiria »<sup>56</sup>.

L'agriculture est au centre du nouveau projet et Ali Soilihi la connaît puisqu'il y a été formé et a aidé auparavant les paysans à s'organiser en coopératives agricoles pour mieux défendre leurs intérêts. La priorité est de garantir l'autosuffisance alimentaire, garante d'une indépendance réelle, en réduisant les importations, notamment de riz, et en développant les secteurs de la pêche et du petit élevage. Une vaste réforme agraire est mise en place, sans toutefois inclure une nationalisation immédiate des terrains.

Le système d'enseignement va évoluer avec l'intégration du comorien à l'école, ainsi qu'avec la création de nouvelles filières qui répondent aux besoins de la nation et sont plus professionnalisantes. Les secteurs privilégiés sont l'agriculture, la santé et la gestion.

D'un point de vue social et culturel, sa volonté de changement global se traduit par exemple par l'abolition ou la réforme de certaines pratiques culturelles (telles que le grand mariage<sup>57</sup>, jugé trop dispendieux) ou vêtements (notamment le bwibwi, grand-voile porté par les femmes) qu'il juge rétrogrades ou contraires à la révolution, et par le projet de décentralisation du pouvoir organisé en mudiria. À propos de la réforme du grand mariage, Ali Soilihi déclare par exemple, dans un discours du 6 juillet 1976 : « Acceptez mes respects vous nos aînés, je tiens à vous amener calmement à examiner en détail la signification de ce pilier que nos ancêtres ont instauré et celle de la coque vide que nous traînons aujourd'hui, parce que, si vous ne l'examinez pas sincèrement avec le souci de faciliter [la vie] de notre génération, de nos cadets et de ceux qui suivent, alors les générations à venir garderont [de vous] un mauvais souvenir et cela parce que certains d'entre vous, nos aînés, auront fait montre d'égoïsme en

---

mémoires de l'auteur qui a vécu aux Comores durant cette période) ; Houssamoudine Ankili, *Les Comores et ses acteurs politiques face aux défis de l'indépendance dans les années 1970*, Thèse de doctorat en cours de préparation, Université Paris-Diderot (dans le cadre de sa thèse, Houssamoudine Ankili évoquera le parcours politique d'Ali Soilihi).

<sup>55</sup> Youssouf Saïd Soilihi, Elmamouni Mohamed Nassur, *Ali Soilihi, l'élan brisé ?*, Paris, L'Harmattan et Éditions Ndzé, 2000.

<sup>56</sup> Emmanuel Vérin, Pierre Vérin, *Histoire de la révolution comorienne. Décolonisation, idéologie et séisme social*, Paris, L'Harmattan, 1999.

<sup>57</sup> Le grand mariage, en comorien « anda », désigne un type de mariage aux Comores qui appelle à des dépenses très élevées et octroie au marié (et à la mariée mais dans une moindre mesure) le statut de notable. Beaucoup s'endettent pour le réaliser.

obligeant les jeunes à conserver quelque chose qui les perdra, au moment où nous affrontons et devons lutter contre un ennemi puissant, où il faut donc que chaque citoyen comorien soit libre [de ses mouvements] de sorte qu'il puisse faire face efficacement et combattre cet ennemi puissant<sup>58</sup>. »

À l'international, les relations avec la France, d'abord cordiales, finissent par se durcir en raison du conflit mahorais, Ali Soilihi ayant toujours considéré l'île comme comorienne. Il a sollicité pour cela l'appui de l'Organisation de l'Unité Africaine et des Nations Unies qui condamnèrent toutes deux la présence française. Ce conflit a mis en difficulté la révolution en raison du départ brutal de l'assistance française. Pour mettre en place ses projets, il a donc principalement demandé l'aide de pays africains, de la Chine et dans une moindre mesure des Soviétiques, ne souhaitant pas subir leur ingérence.

Ce bref aperçu de la politique d'Ali Soilihi dit cette volonté de renouveler les pratiques politiques comoriennes tout en réaffirmant une culture comorienne dynamique qui serait à la fois imprégnée de ce qu'elle aurait de propre et ouverte à la modernité. Pour mener à bien son programme, la langue est alors un élément fondamental.

## **1.2 Des discours en langue comorienne au service de la construction de la nation nouvelle.**

Ali Soilihi a prononcé de nombreux discours pour s'adresser à l'ensemble de la population<sup>59</sup>. Il utilise ainsi ses talents oratoires et surtout la langue nationale pour favoriser l'adhésion à son projet et l'affirmation d'une nation comorienne renouvelée. Les couches populaires sont la cible privilégiée de la construction d'une nouvelle nation comorienne dont ils peuvent parfaitement comprendre la portée puisque tous les discours sont en comorien alors que jusqu'ici la seule langue réellement reconnue dans la politique officielle était le français.

La langue devient donc un outil pour promouvoir le projet et surtout pour créer un élan populaire, qui doit aboutir à l'avènement d'une nouvelle citoyenneté comorienne. Ainsi, la refonte de l'administration s'accompagne de l'intégration et de l'utilisation du comorien dans tous les actes afin de permettre à l'ensemble de la population de comprendre les enjeux et démarches et de garantir une meilleure efficacité des procédures.

---

<sup>58</sup> Discours sur la coutume, les dépenses ostentatoires et le voile. 6 juillet 1976. Disponible dans : Michel Lafon, *L'éloquence comorienne au secours de la révolution : Les discours d'Ali Soilihi (1975 – 1978)*, Paris, L'Harmattan, 1995 (ouvrage bilingue : compilation de textes en shikomori suivis de leur traduction en français).

<sup>59</sup> Une partie de ses discours sont disponibles en comorien et en français dans l'ouvrage : Michel Lafon, *L'éloquence comorienne au secours de la révolution : Les discours d'Ali Soilihi (1975 – 1978)*, Paris, L'Harmattan, 1995 (ouvrage bilingue : compilation de textes en shikomori suivis de leur traduction en français)

La langue a été utilisée comme levier du grand projet de renouveau et elle a elle-même été concernée par ce vent de changement. Ali Soilihi a pris le soin de s'exprimer exclusivement en comorien, excluant toute forme d'alternance codique (le fait, courant aux Comores, d'alterner entre une langue et une autre dans un même énoncé). Il a ordonné la mise en place de comités de terminologie en charge de la réalisation de travaux de fond afin d'enrichir le vocabulaire et de créer, lorsque cela était nécessaire, des néologismes pour éviter ainsi des emprunts à la langue coloniale. Certains emprunts au swahili et à l'arabe ont été observés et beaucoup de mots anciens ou utilisés uniquement dans certaines régions ont été réhabilités ou généralisés. Les comités s'assuraient ensuite de relayer les innovations lexicales dans les médias, notamment à la radio qui constituait un outil décisif de promotion de la révolution.

Cette approche avait donc pour objectif une véritable « comorianisation » de la vie publique, versant linguistique d'une volonté d'émancipation et de réappropriation d'une culture comorienne. Il était question de permettre à chacun de comprendre les changements en cours et de s'approprier la nouvelle répartition du pouvoir. Les jugements, la décentralisation et le fonctionnement des nouvelles institutions politiques devaient être compris de tous pour s'assurer du succès de la révolution.

La langue devait jouer un rôle de vecteur et de protection culturels, et a été en même temps un outil pour fédérer la communauté autour d'un projet et garantir à ses membres des droits et la possibilité de participer à la vie publique.

### **1.3 « Comorianisation » de l'éducation et alphabétisation de la population en langue nationale**

Le comorien a également vu son rôle évoluer dans l'enseignement. Le système ancien était complètement calqué sur le modèle français. Il était considéré par Ali Soilihi comme « aliénant » parce qu'inadapté à la réalité comorienne, « injuste » parce que réservé à une élite urbaine et familiarisée avec le français. Il privilégiait les garçons, en plus d'être difficile à tenir financièrement<sup>60</sup>. Le nouveau système se voulait plus pratique, plus professionnalisant et une réponse aux besoins et aux valeurs de la société<sup>61</sup>. Lors d'une allocution radiodiffusée, le 15 juin 1977, Ali Soilihi déclarait ainsi : « Dans le domaine pédagogique, la Révolution a décidé

---

<sup>60</sup> Cf. Centre National Planification-Méthodes-Finances, *Plan Intérimaire de cinq ans pour le développement économique et social*, Moroni, République des Comores, Février 1978. Ce document a été publié quelques mois avant le renversement d'Ali Soilihi. Il avait pour fonction d'énoncer et clarifier, à la fois à la classe dirigeante et à la population, la vision théorique du développement et de mettre à jour les pratiques. Il n'a pas pu être appliqué en totalité mais une partie importante des réformes en matière d'éducation ont été réalisées, bien que dans la « précipitation », d'après Henri Bouvet (cf. Henri Bouvet, « Les problèmes de formation aux Comores », *Revue Etudes de l'océan Indien*, n° 5, Paris, INALCO, 1985, p. 27-45.)

<sup>61</sup> Henri Bouvet, « Les problèmes de formation aux Comores », *Revue Etudes de l'océan Indien*, n° 5, Paris, INALCO, 1985, p. 27-45.

de réorienter, pendant le plan quinquennal de développement, les études scolaires, dans le primaire comme dans le secondaire, pour préparer les élèves à servir leur époque, c'est-à-dire à seconder le travailleur par les connaissances ; sans une réforme de l'enseignement qui commencera dans les écoles secondaires « françaises » actuelles, qui suivra chaque niveau [de l'école] jusqu'à la classe de terminale actuelle et qui reformera chacun des niveaux de la scolarité, [il ne sera pas possible que] le jeune comorien, à quelque niveau qu'il [quitte l'école et] retourne [dans la vie active] soit prêt, dès ce moment, à assumer la responsabilité de sa famille, de son existence ou de la nation<sup>62</sup>. »

La réforme du système éducatif tournait donc autour du projet d'organisation de l'Éducation de Base aux Comores qui visait à intégrer en un corps unifié les différents organes éducatifs du pays. Le système éducatif se composait ainsi de deux cycles : l'enseignement fondamental communautaire, obligatoire et ouvert à tous à partir de 6 ans pour une durée de huit ans, et l'enseignement secondaire d'État, non obligatoire et sélectif.

L'enseignement traditionnel nommé « palashiyo » qui était auparavant autogéré par les communautés et assurait l'apprentissage du religieux, de l'hygiène et de la morale fut intégré à l'enseignement public du premier cycle avec en plus l'enseignement du comorien en caractères arabes. Dans le deuxième cycle, les matières de base étaient enseignées et l'enseignement du comorien se poursuivait mais en caractères latins.

Au niveau secondaire, l'enseignement se déroulait en français et en arabe. L'offre de formations était conçue en adéquation avec les besoins de la nation : parcours en enseignement, gestion, génie rural, santé, technologie, etc. Les élèves les plus méritants pouvaient directement travailler ou ensuite aller étudier à l'étranger, dans des pays amis<sup>63</sup>.

Par ailleurs, le gouvernement révolutionnaire organisa le développement de campagnes d'alphabétisation massive de la population en caractères latins, ce qui a été une première pour la langue qui était réduite à son usage oral. Jusqu'ici, c'étaient les caractères arabes qui étaient utilisés, notamment pour la correspondance privée, la majeure partie de la population étant alphabétisée en arabe dans les écoles religieuses. Mais cela n'avait rien d'officiel et d'harmonisé. Ali Soilihi assura l'entrée du shikomori dans l'écrit en alphabet latin, avec

---

<sup>62</sup> Allocution radiodiffusée du 15 juin 1977 sur l'instauration du socialisme. Extrait de : Michel Lafon, *L'éloquence comorienne au secours de la révolution : Les discours d'Ali Soilihi (1975 – 1978)*, Paris, L'Harmattan, 1995 (ouvrage bilingue : compilation de textes en shikomori suivis de leur traduction).

<sup>63</sup> L'Algérie, l'Allemagne de l'Est, la Bulgarie, la Roumanie ou encore le Soudan. Source : entretiens réalisés en juillet 2018 avec Youssouf Saïd Soilihi (fonctions sous la révolution : secrétaire général du Comité Populaire de Ngazidja puis membre du Bureau Exécutif du Comité Populaire National) et avec Dini Nassur (fonction sous la révolution : membre du Comité Populaire National). Voir aussi : Henri Bouvet, « Les problèmes de formation aux Comores », *Revue Etudes de l'océan Indien*, n° 5, Paris, INALCO, 1985.

l'Alifube<sup>64</sup>, ce programme d'alphabétisation des adultes en comorien en caractères latins qui permit à des milliers de Comoriens d'apprendre à lire et écrire<sup>65</sup>.

En résumé, la politique d'Ali Soilihi repose sur l'affirmation de la volonté de bâtir une nation nouvelle, ancrée dans une culture propre mais ouverte aux mutations contemporaines pour assurer une amélioration de la qualité de vie des habitants. Mais le projet s'est vite essoufflé : les comités de jeunes en charge de l'exécution du programme sont devenus impopulaires en raison de leur brutalité et de leurs exactions<sup>66</sup>. Le système a démarré dans un contexte particulièrement fragile en raison du départ rapide de l'assistance technique française. L'éruption volcanique (avril 1977) à Singani et le rapatriement des Comoriens fuyant le massacre dont ils sont victimes à Madagascar (décembre 1976) ont diminué les caisses déjà limitées de l'État. Ce contexte a facilité le coup d'État de 1978, orchestré par Ahmed Abdallah et Robert Denard (dit « Bob Denard »). Quelques jours plus tard Ali Soilihi fut assassiné. Ce fut la fin de la révolution comorienne.

## **2 – Reflux des politiques éducatives et restauration conservatrice de 1978 à nos jours**

### **2.1 De la rupture avec la période révolutionnaire : exclusion du shikomori des sphères politiques (1978 – 1992) et réalisation de travaux universitaires**

Le nouveau pouvoir en place s'évertua à détruire tout ce qui avait été entrepris durant la période révolutionnaire et à reprendre ce qui existait avant. D'un enseignement trilingue, on retourna à un modèle d'enseignement soustractif, c'est-à-dire qui exclut la langue première des apprenants, comme c'était le cas avant l'indépendance. Le shikomori disparut de tout espace officiel car clairement identifié au pouvoir révolutionnaire. Ce régime fut soutenu par Robert Denard tandis que le chef de l'État Ahmed Abdallah se terra petit à petit, laissant le pays sans réelle direction politique, en dehors de la présence des mercenaires. Il finit également assassiné en 1989 dans des circonstances obscures et en présence de Denard. Le président suivant, Saïd Mohamed Djohar, au pouvoir de 1989 à 1996, fut aussi destitué par Denard.

---

<sup>64</sup> Le terme Alifube désigne les deux premières lettres de l'alphabet arabe avec la prononciation comorienne : alifu, première lettre, be, deuxième lettre.

<sup>65</sup> L'Alifube fut effectif de 1976 à 1978.

<sup>66</sup> Emmanuel Vérin, Pierre Vérin, *Histoire de la révolution comorienne. Décolonisation, idéologie et séisme social*, Paris, L'Harmattan, 1999.



Durant toute cette période, des travaux académiques ont néanmoins pu être réalisés par plusieurs linguistes en France et aux Comores, notamment des travaux de linguistique formelle dans chacune des variantes du shikomori<sup>67</sup>.

Un projet d'alphabétisation en comorien des adultes avec la graphie latine fut mis en place à partir de 1986, mais il s'agissait d'un projet piloté par la société civile comorienne et soutenu par l'UNESCO et non pas d'une initiative de l'État.

En 1988, s'est créée l'APLC, l'Association pour la promotion de la langue comorienne. Cette structure regroupait des politiciens, linguistes et activistes qui militaient pour la promotion et la reconnaissance de la langue à travers des travaux linguistiques et promotionnels aux Comores. Dans le préambule de leurs statuts on pouvait lire que : « l'émancipation culturelle d'un peuple et son épanouissement économique et social ne seront une réalité que si la langue naturelle sert effectivement son développement<sup>68</sup> ». Cette approche exprimait la volonté de ces intellectuels de se réapproprier cet élément fondamental de la culture comorienne et de faire évoluer son statut. Des membres de l'APLC ont ainsi participé à des activités de l'Organisation de l'Unité Africaine, ancêtre de l'Union Africaine, dédiée à la promotion et à la défense des langues nationales. Ils ont également traduit des documents à destination du grand public en shikomori et mobilisé l'opinion sur la nécessité de faire du shikomori une langue officielle. Leurs travaux porteront leur fruit.

## 2.2 Début d'un nouvel élan : le shikomori redevient langue officielle en 1992

En effet, en 1992, le président de l'Assemblée Nationale, Said Mchangama, reconnaît la démarche de la société civile et notamment de l'APLC et introduit la langue comorienne dans la constitution aux côtés du français et de l'arabe.

Les linguistes et activistes convaincus de la nécessité d'introduire le comorien à l'école et dans l'ensemble des sphères institutionnelles ont continué leurs travaux sur la langue et sur sa promotion. Les dirigeants politiques de l'époque n'étaient pas ouvertement opposés au shikomori à l'école mais préconisaient davantage de préparation pour mener à bien le projet, sans pour autant lui donner les moyens d'avancer. Les entretiens avec d'anciens membres de l'APLC ont révélé qu'il s'agissait surtout d'un manque d'intérêt pour la question et qu'elle était

---

<sup>67</sup> On pourra notamment se rapporter ici aux travaux suivants : Sacleux Charles, *Le dictionnaire comorien français et français-comorien*, édité par Mohamed-Ahmed Chamanga et Noël Jacques Gueunier, Paris, SELAF, 1979 ; Moineaeha Cheikh Yahaya, *Parler comorien*, Paris, Éditions Je Publie, 1986 ; Saleh Ali, *Cours d'initiation à la langue comorienne*, Paris, G. P. Maisonneuve et Larose, 1979 ; Marie-Françoise Rombi, *Le shimaoré, Première approche d'un parler de la langue comorienne*, Paris, SELAF, 1983 ; Michel Lafon, *Le shingazidja : une langue bantu sous influence arabe*, Paris, Thèse de troisième cycle, INALCO, 1987.

<sup>68</sup> Statuts de l'association rédigés à Moroni, le 28 Mai 1988, par la secrétaire générale, Moineaeha Cheikh Yahaya. Ils nous ont été transmis par Madame Moineaeha Cheikh Yahaya.

la conséquence d'une absence de vision d'ensemble. Comme c'est le cas pour de nombreux autres secteurs, la société civile a tout de même agi et développé des projets, raison pour laquelle ces mêmes personnes ont poursuivi des travaux sur la langue, tout en militant pour une meilleure intégration de cette dernière dans les sphères institutionnelles, notamment à l'école.

Cette difficulté à construire une vision qui intègre les deux héritages, endogène et exogène, est à l'image de la situation de transition que connaissent les sociétés anciennement colonisées qui doivent construire un nouveau discours et définir une orientation politique et stratégique qui soient au service de valeurs et de visions qui partent d'une réalité sociopolitique traumatisée par l'expérience du colonialisme.

En 1994, les États Généraux de l'Éducation aboutissent à une loi qui préconise l'utilisation du shikomori au niveau préélémentaire. Un dispositif soutenu par l'UNICEF a été d'abord mené de manière expérimentale sur un nombre restreint d'écoles privées (à l'époque, le préélémentaire était uniquement privé et géré de manière informelle). En 2009, un nouveau décret intègre ces écoles à l'enseignement formel, les rendant semi-privées. Aujourd'hui, le taux de scolarisation en préscolaire est de 20 à 25%. Le texte affirme que l'enseignement doit se faire en shikomori. Cependant, dans les outils didactiques et pédagogiques, le shikomori n'est pas prédominant, les consignes et contenus textuels sont surtout en français et en arabe.

Cette même année, une nouvelle tentative d'introduction du comorien dans le système éducatif, financée par le PASEC (le programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN<sup>69</sup> – Francophonie), est décidée sous la présidence d'Ahmed Abdallah Mohamed Sambi. C'est à partir de la proposition de standardisation proposée par le linguiste Mohamed Ahmed-Chamanga que le décret d'officialisation de l'orthographe comorienne a été signé en 2009 et que les formations des formateurs ont pu démarrer.

Cette étape fondamentale a permis de renforcer les synergies existantes entre nombre d'acteurs du monde de l'éducation, de la linguistique et de la recherche aux Comores. Elle a également illustré l'état d'avancement de la réflexion, 33 ans après l'indépendance des Comores, sur la place de la langue nationale dans le système éducatif. Mais la fin du PASEC, qui a signifié la fin du financement, ainsi que le manque de volonté politique pour poursuivre avec des fonds propres, ont signifié la fin du projet.

La dernière action phare en termes de politiques linguistiques est la création de la direction de l'alphabétisation et de la promotion des langues en 2013. Le décret confie plusieurs missions à cette nouvelle entité parmi lesquelles on trouve : « réunir les conditions favorables à l'enseignement et à l'apprentissage des langues, en particulier les trois langues officielles (le

---

<sup>69</sup> La CONFEMEN est la Conférence des ministres de l'Éducation des États et gouvernements de la Francophonie. Cf. <http://www.confemen.org/> (5.5.2019).

shikomori, le français et l'arabe) et l'anglais » ; ou encore « coordonner et appuyer les actions d'enseignement et d'apprentissage des langues, en particulier le shikomori, le français, l'arabe et l'anglais<sup>70</sup> ».

Ce décret semblait donc affirmer la volonté du gouvernement de faire évoluer la place du comorien dans l'enseignement. Néanmoins, les moyens promis n'ont pas été octroyés et la direction aujourd'hui souffre d'un manque de compétences et de ressources.

Les politiques linguistiques aux Comores n'ont donc que très peu évolué durant les gouvernements qui se sont succédé depuis l'indépendance, en dehors de la période révolutionnaire d'Ali Soilihi qui n'a duré que deux ans. Cette situation de stagnation de la réflexion semble être le résultat d'une indépendance linguistique inaboutie.

### **3 – Les difficultés d'une réforme linguistique et éducationnelle, caractéristique d'une réalité néocoloniale latente**

Le débat sur les politiques linguistiques comoriennes illustre le lien complexe qui existe entre colonialisme linguistique, éducation et culture. Dans les premières années de la nation, le comorien a été pleinement intégré à la démarche indépendantiste et révolutionnaire qui se voulait émancipatrice et affranchie de la puissance coloniale. Les politiques suivantes se sont complètement désintéressées de la question et ont pâti d'un manque de vision de l'éducation et du rôle du comorien dans celle-ci. C'est la société civile et les intellectuels qui ont permis d'approfondir la réflexion. Aujourd'hui ces derniers sont quasiment unanimes : ils souhaitent l'introduction du comorien dans le système éducatif, même si les modalités sont encore à définir. Conscients de l'importance de la maîtrise de la langue première pour l'épanouissement de l'enfant, ils avancent la nécessité d'une école plurilingue et inclusive. La population porte un regard plus mitigé sur ce projet et les politiciens n'agissent pas en faveur d'un réel changement alors que le système est entièrement issu de la période coloniale et que les résultats des élèves sont alarmants. Cette situation de stagnation a été analysée par plusieurs auteurs tels que Ngugi Wa Thiong'o, Neville Alexander ou encore Louis-Jean Calvet<sup>71</sup>.

---

<sup>70</sup> Le décret est disponible dans sa totalité à cette adresse : <http://www.axl.cefan.ulaval.ca/afrique/comores-decret-2013.htm> (5.5.2019).

<sup>71</sup> Cf. Ngugi Wa Thiong'o, *Décoloniser l'esprit*, Paris, La Fabrique, 2011 ; Neville Alexander, Brigitta Busch, *Alphabétisation et diversité linguistique dans une perspective globale. Échange interculturel avec des pays africains*, Strasbourg, Conseil de l'Europe, 2007 ; Louis-Jean Calvet, *Linguistique et colonialisme, petit traité de glottophagie*, Paris, Éditions Petite Bibliothèque Payot, [1979] Rééd. 2002.

### 3.1 Des politiques atteintes du syndrome du maintien statique.

Neville Alexander a nommé « syndrome du maintien statique<sup>72</sup> » le phénomène par lequel, d'abord dans un souci de réussite sociale, certaines populations tendent à délaisser leurs langues premières. À l'époque coloniale, les langues des colons étaient les langues de pouvoir, parlées par ces mêmes colons et les « élites » locales. Les indépendances politiques ont abouti à une réorganisation des pouvoirs en place mais il n'y a pas eu de réelle indépendance linguistique. Les populations, ne voyant pas les pouvoirs en place faire évoluer les statuts des langues, ont fini par assimiler « la prétendue infériorité de leurs propres langues<sup>73</sup> ». Néanmoins, leur attachement à leurs langues et à leur valeur est réel : « les personnes croient en la valeur de leurs langues maternelles et veulent les préserver, ou en d'autres termes qu'elles ne mettent pas en doute, dans une certaine mesure, la vivacité de ces langues. Toutefois, elles ne pensent pas que ces langues pourraient atteindre un jour un pouvoir et un statut identiques à ceux, par exemple, de l'anglais ou du français<sup>74</sup>. » Cette théorie de Neville Alexander nous rappelle ce que Louis-Jean Calvet a appelé « colonialisme glottophage<sup>75</sup> ». Le terme « glottophage » est un néologisme qui signifie, étymologiquement, « qui mange les langues ». Louis-Jean Calvet pointe la façon dont la colonisation française, en particulier, a également été une domination linguistique qui a écrasé certaines langues, et montre comment l'entreprise coloniale, en général, a construit un discours et des infrastructures pour assurer l'hégémonie des langues coloniales et ainsi minorer, voire détruire, les langues des colonisés. Deux croyances sont, selon lui, indispensables au colonialisme glottophage : d'une part, « Les colonisés ont tout à gagner à apprendre notre langue, qui les introduira à la civilisation, au monde moderne<sup>76</sup> » ; d'autre part, « de toutes façons, les langues indigènes seraient incapables de remplir cette fonction, incapables de véhiculer des notions modernes, des concepts scientifiques, incapables d'être des langues d'enseignement, de culture ou de recherche<sup>77</sup> ». Notre point, en somme, est que le syndrome du maintien statique relève de l'intériorisation, consciente ou non, de ces croyances héritées du colonialisme. Dans un autre contexte, Ngugi Wa Thiong'o le formulait ainsi : « Le principal moyen par lequel [le pouvoir colonial] nous

---

<sup>72</sup> Neville Alexander, Brigitta Busch, *Alphabétisation et diversité linguistique dans une perspective globale. Échange interculturel avec des pays africains*, Strasbourg, Conseil de l'Europe, 2007, p. 17-18.

<sup>73</sup> Neville Alexander, Brigitta Busch, *Alphabétisation et diversité linguistique dans une perspective globale. Échange interculturel avec des pays africains*, Strasbourg, Conseil de l'Europe, 2007, p. 17.

<sup>74</sup> Neville Alexander, Brigitta Busch, *Alphabétisation et diversité linguistique dans une perspective globale. Échange interculturel avec des pays africains*, Strasbourg, Conseil de l'Europe, 2007, p. 18.

<sup>75</sup> Louis-Jean Calvet, *Linguistique et colonialisme, petit traité de glottophagie*, Paris, Éditions Petite Bibliothèque Payot, [1979] Rééd. 2002, p. 165.

<sup>76</sup> Louis-Jean Calvet, *Linguistique et colonialisme, petit traité de glottophagie*, Paris, Éditions Petite Bibliothèque Payot, [1979] Rééd. 2002, p. 165.

<sup>77</sup> Louis-Jean Calvet, *Linguistique et colonialisme, petit traité de glottophagie*, Paris, Éditions Petite Bibliothèque Payot, [1979] Rééd. 2002, p. 165-166

fascina fut la langue. Il nous soumit physiquement par le fusil ; mais ce fut par la langue qu'il subjugu nos esprits<sup>78</sup>. »

Aux Comores, la langue coloniale est restée une langue de pouvoir. Ainsi, pour progresser socialement ou accéder à une fonction politique officielle, il y est indispensable de parler français. On a dit d'Ali Soilihi que son projet visait un changement de gestion politique du territoire et une évolution des croyances et pratiques, dans une perspective ouvertement indépendantiste. C'est le seul dirigeant comorien à avoir introduit le comorien à l'école et dans les espaces politiques officiels, ce qui illustre le lien fort entre langue et pouvoir dans les Comores indépendantes. Le statut actuel des langues aux Comores donne des raisons de croire que les croyances et imaginaires issus du colonialisme sont encore présents, que l'indépendance linguistique n'est pas encore réelle et que les populations ne sont pas pleinement décolonisées. C'est le constat que Ngugi Wa Thiong'o fait pour l'Afrique, et la raison pour laquelle il milite en faveur d'une décolonisation aussi, et indissociablement, spirituelle et linguistique.

### 3.2 Vers une décolonisation éducative et linguistique ?

Les langues ont bien plus qu'une fonction de communication, elles sont aussi le vecteur d'un patrimoine, d'un ensemble de valeurs et d'un univers culturel. Comme l'explique Ngugi Wa Thiong'o dans *Décoloniser l'esprit*, « le choix d'une langue, l'usage que les hommes décident d'en faire, la place qu'ils lui accordent, tout cela est déterminant et conditionne le regard qu'ils portent sur eux-mêmes et sur leur environnement naturel et social<sup>79</sup>. » Les pratiques linguistiques d'une communauté ou d'un individu influencent son rapport au monde. Or, la diglossie ou triglossie est une réalité aux Comores comme dans beaucoup de pays anciennement colonisés, notamment, comme l'observe Ngugi Wa Thiong'o dans *Pour une Afrique libre*, dans beaucoup de pays africains : « Au sein des nations africaines, les langues européennes continuent à être ce qu'elles étaient pendant la période coloniale : les langues du pouvoir, de la conception et de l'articulation des mondes de la science, de la technologie, de la politique, du droit, du commerce, de l'administration et même de la culture<sup>80</sup>. »

Cette situation n'est pas sans conséquence. Ngugi Wa Thiong'o montre que le fait d'utiliser une langue d'un côté pour conceptualiser, réfléchir, s'éduquer et une autre langue complètement différente pour les rapports à la famille et à la communauté aboutit à une désarticulation qui est symptomatique de l'aliénation coloniale, dans la mesure où ce sont toujours les langues coloniales qui jouissent des fonctions les plus prestigieuses. Ainsi, lorsqu'il

---

<sup>78</sup> Ngugi Wa Thiong'o, *Décoloniser l'esprit*, Paris, La Fabrique, 2011, p. 28.

<sup>79</sup> Ngugi Wa Thiong'o, *Décoloniser l'esprit*, Paris, La Fabrique, 2011, p. 19.

<sup>80</sup> Ngugi Wa Thiong'o, *Pour une Afrique libre*, Paris, Éditions Philippe Rey, 2017, p. 59.

évoque les histoires apprises en kikuyu, sa langue maternelle, il précise : « La langue ne se réduisait pas à une suite de mots. Elle avait un pouvoir de suggestion qui excédait largement sa signification immédiate<sup>81</sup> », et qui a été mis à mal par la domination linguistique de l'anglais : « Cette langue et cette littérature nous éloignaient jour après jour de nous-mêmes – nous arrachaient à notre monde pour nous plonger dans un autre<sup>82</sup> ». Ngugi Wa Thiong'o décrit, dans la dimension linguistique, une dislocation de l'être – « En imposant une langue étrangère et en supprimant les langues autochtones écrites et parlées, le colonialisme brisa l'harmonie jusque-là établie entre l'enfant et sa langue<sup>83</sup>. » – en laquelle consiste « ce qu'on pourrait appeler l'aliénation coloniale – une aliénation que renforça l'enseignement de l'histoire, de la géographie et de la musique, où l'Europe occupait toujours le centre de l'univers<sup>84</sup> ». La caractérisation et la critique d'une telle aliénation produisent alors positivement une orientation pour la « décolonisation de l'esprit » et une politique linguistique et éducative émancipatrice, que l'écrivain kenyan formule ici pour le contexte de son pays : « J'aimerais contribuer à restaurer l'harmonie entre ces deux sphères et à replacer l'enfant kenyan au sein d'un environnement qu'il comprenne pleinement et puisse à loisir modifier pour le bien de tous. [...] Une fois rétablie cette harmonie entre sa langue, son environnement et son être intérieur, l'enfant sera libre d'apprendre de nouvelles langues et de s'ouvrir au précieux legs humaniste, démocratique et révolutionnaire des littératures et des cultures d'autres peuples – mais sans avoir honte de lui-même ni de sa langue ou de son environnement<sup>85</sup> ».

Il serait possible d'examiner les politiques linguistiques et éducatives actuelles aux Comores à la lumière de ces écrits. Se pose par exemple la question du niveau de français des enseignants. D'après Pai Obanya, professeur émérite en sciences de l'éducation de l'Université d'Ibadan au Nigéria, le niveau de langues des enseignants constitue un frein à la qualité des enseignements dans de nombreux pays africains : ils enseignent dans des langues qu'ils ne maîtrisent pas pleinement et se voient souvent dans l'obligation d'utiliser les langues nationales du pays d'une manière qui n'est pas planifiée sur le plan didactique ; la langue rendant ainsi plus difficiles les apprentissages et l'enseignement<sup>86</sup>. L'alternance codique, lorsqu'elle est pratiquée par les enseignants sans un cadre clairement défini peut générer des difficultés d'au moins deux ordres : d'une part l'insécurité linguistique (la langue est parlée mais avec retenue et inquiétude), d'autre part des conflits cognitifs qui perturbent les apprentissages. La

---

<sup>81</sup> Ngugi Wa Thiong'o, *Décoloniser l'esprit*, Paris, La Fabrique, 2011, p. 30.

<sup>82</sup> Ngugi Wa Thiong'o, *Décoloniser l'esprit*, Paris, La Fabrique, 2011, p. 34.

<sup>83</sup> Ngugi Wa Thiong'o, *Décoloniser l'esprit*, Paris, La Fabrique, 2011, p. 39.

<sup>84</sup> Ngugi Wa Thiong'o, *Décoloniser l'esprit*, Paris, La Fabrique, 2011, p. 40.

<sup>85</sup> Ngugi Wa Thiong'o, *Décoloniser l'esprit*, Paris, La Fabrique, 2011, p. 61-62

<sup>86</sup> Pai Obanya, "Learning In, With, and From the First Language", *PRAESA Occasional Papers*, No. 19, University of Cape Town, Cape Town, 2004.

minoration linguistique du comorien à l'école a donc des conséquences sur le fonctionnement de l'institution et sur son efficacité, et elle perpétue une situation de déséquilibres et d'inégalités puisque les classes sociales supérieures se tournent de plus en plus vers le privé ou vers les écoles françaises.

Plus globalement, se pose la question de la pertinence du système choisi, complètement calqué sur le modèle français. Le palashiyo<sup>87</sup>, auparavant autogéré par les communautés, transmettait aux enfants une éducation religieuse, spirituelle et morale ainsi que des normes d'hygiène et de bonne conduite. Il comportait également un volet d'initiation au travail avec des liens forts avec les différents métiers de la communauté. Cet enseignement s'est progressivement affaibli.

Le décret 09-085/PR portant introduction de l'enseignement coranique rénové dans le système éducatif comorien publié en 2009 (l'enseignement coranique rénové est du niveau préscolaire, avant l'entrée en primaire) a été rédigé dans la continuité des décisions prises lors des États Généraux cités précédemment. Le format actuel est cependant moins complet que ce qui existait en raison de cet affaiblissement général. Cet enseignement préscolaire ne jouit que d'un intérêt mitigé de la part de la population et ne concerne dans les faits qu'une minorité d'enfants. Ce sont les niveaux primaire et secondaire, calqué sur le modèle français, qui ont la priorité, alors que l'adéquation de ce modèle aux besoins de la société comorienne est incertaine. Des institutionnels, rencontrés en février 2018 lors d'entretiens semi-directifs conduits à Moroni dans le cadre de mes recherches de thèse<sup>88</sup>, estiment que l'expérience scolaire est vécue pour beaucoup comme une souffrance ou une forme d'aliénation. Les résultats scolaires en témoignent : avec 87% d'échec au brevet, 77% d'échec au baccalauréat, un taux de scolarisation qui baisse au fur et à mesure des niveaux pour atteindre 40% en seconde<sup>89</sup>, un taux de chômage important des jeunes diplômés<sup>90</sup>, il y a matière à réfléchir à la pertinence globale du système éducatif et à l'adhésion de la population à son utilité.

---

<sup>87</sup> Le palashiyo est l'école communautaire traditionnelle dans laquelle les enfants, dès l'âge de trois ans, peuvent recevoir une éducation religieuse, morale et spirituelle. Les frais sont pris en charge par la communauté. Il y en a dans tous les villages du pays, avec, selon les endroits, différentes activités en lien avec la communauté (cérémonie ou travaux agricoles).

<sup>88</sup> Le directeur de la direction générale de l'alphabétisation et de la promotion des langues, le directeur de l'ONG Maechea, l'ancien inspecteur général de l'éducation, le président de l'Université des Comores, le conseiller à l'éducation de l'ambassade de France aux Comores, le responsable du Master FLE de l'IFERE (Institut de Formation des Enseignants et de Recherche en Education) et des enseignants.

<sup>89</sup> Ministère de l'éducation des Comores, *Le système éducatif comorien : un bref état des lieux de la performance et du fonctionnement*, Moroni, Rapport édité par l'Union des Comores, 2017

<sup>90</sup> 44,5% des moins de 25 ans et 50% des jeunes diplômés. Source : Banque Africaine de Développement, Union des Comores, Document de stratégie pays 2016-2020, disponible à cette adresse : [https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Project-and-Operations/COMORES - Document de strat%C3%A9gie pays 2016-2020.pdf](https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Project-and-Operations/COMORES_-_Document_de_strat%C3%A9gie_pays_2016-2020.pdf) (7.6.19).

## Conclusion

Le système éducatif comorien fait l'objet de vives réflexions sur la langue en tant que vecteur de l'enseignement et, plus globalement, sur sa pertinence par rapport à l'histoire, à la situation et aux besoins de la société comorienne. La dimension socioculturelle de la langue peut d'autant moins être minorée dans le cadre de ces réflexions que le système éducatif actuel est issu d'une réalité qui a été imposée à la société comorienne. Le peu de changements dans les orientations des politiques éducatives et linguistiques actuelles semblent, à ce point de vue, relever d'une certaine inertie politique, comme l'ont constaté, du reste, lors d'entretiens menés dans le cadre de ces recherches de thèse, différents membres de la société civile<sup>91</sup>. Par contraste, la période dite révolutionnaire apparaît comme la seule période de changements importants. Les discours comoriens à son propos sont cependant divers : les générations qui l'ont vécue sont partagées entre ceux qui regrettent la fin de cette période et ceux qui se sont réjouis de la chute d'Ali Soilihi ; les nouvelles générations semblent quant à elles porter un regard moins clivant sur cette période pendant laquelle il a été accordé à la langue un statut tout particulier. Si la position des questions linguistique et éducative aux Comores est liée à la discussion politique sur la situation présente des Comores, elle nous paraît aussi en partie liée à l'évaluation historique de cette période. Une raison supplémentaire de résister à la minoration linguistique du comorien apparaît ici : une telle minoration constitue en effet un frein à cette discussion publique collective, puisqu'une partie de la population se trouve ainsi exclue des espaces officiels de réflexion et de production intellectuelle. Une forme de résistance à cette minoration existe, qui s'est traduite, entre autres, par la réforme du préscolaire ou encore par le maintien d'une organisation communautaire dans laquelle les traditions, rites et pratiques se font en comorien. Pour produire ses effets positifs, elle ne pourra pas être réduite à la société civile, mais requerra aussi l'engagement des pouvoirs publics.

---

<sup>91</sup> Entretiens avec un directeur d'ONG sur l'éducation, avec le représentant de l'UNICEF aux Comores, avec deux anciens membres de l'APLC à Moroni en mars 2018.



## Bibliographie

Neville Alexander, Brigitta Busch, *Alphabétisation et diversité linguistique dans une perspective globale. Échange interculturel avec des pays africains*, Strasbourg, Conseil de l'Europe, 2007.

Lou Belletan, *L'imposture féodalo-religieuse*, Editions Djahazi, Valencia, 2008.

Henri Bouvet, « Les problèmes de formation aux Comores », *Revue Etudes de l'océan Indien*, n° 5, Paris, INALCO, 1985.

Louis-Jean Calvet, *Linguistique et colonialisme, petit traité de glottophagie*, Paris, Éditions Petite Bibliothèque Payot, [1979] Rééd. 2002.

Moinaecha Cheikh Yahaya, *Rapport National sur le développement, Sous-thème : Langues, patrimoine national, identité nationale et développement humain*, Université des Comores – EDSCL, Moroni, 2015

CNDRS/Ya Mkobe, *Actes du colloque international "Patrimoine, Education, Développement"*, Moroni, Komedit, 2018.

Philippe Lacoste, Lionel Leignel, *L'éducation aux Comores*, *Revue Tiers-Monde* N° 226-227, pages 197 à 221, Éditions de la Sorbonne, Paris, 2016.

Michel Lafon, *L'éloquence comorienne au secours de la révolution : Les discours d'Ali Soilihi (1975 – 1978)*, Paris, L'Harmattan, 1995 (ouvrage bilingue : compilation de textes en shikomori suivis de leur traduction).

Pai Obanya, "Learning In, With, and From the First Language", *PRAESA Occasional Papers*, No. 19, University of Cape Town, Cape Town, 2004.

Youssef Saïd Soilihi, Elmamouni Mohamed Nassur, *Ali Soilihi, l'élan brisé ?*, Paris, L'Harmattan et Editions Ndzé, 2000.

Emmanuel Vérin, Pierre Vérin, *Histoire de la révolution comorienne Décolonisation, idéologie et séisme social*, Paris, L'Harmattan, 1999.

Emmanuel Vérin, Pierre Vérin, *Archives de la révolution comorienne*, Paris, L'Harmattan, 1999.

Ngugi Wa Thiong'o, *Décoloniser l'esprit*, Paris, La Fabrique, 2011.

Ngugi Wa Thiong'o, *Pour une Afrique libre*, Paris, Éditions Philippe Rey, 2017.

### Autres :

PASEC, *Diagnostic et préconisations pour une scolarisation universelle de qualité*, Moroni, PASEC Comores, 2010.

Ministère de l'éducation des Comores, *Le système éducatif comorien : un bref état des lieux de la performance et du fonctionnement*, Moroni, Rapport édité par l'Union des Comores, 2017.

El-Macelie Saïd Jaffar, *La réforme du système éducatif comorien*, *Conférence préparatoire du colloque de l'an 2000 sur l'œuvre du président Ali Soilihi*, Moroni, 1998.

MASIWA KOMOR (quotidien comorien), Numéro spécial « 3 août 1975 – Putsch et révolution », n°70, Editions Coelacanthé, Moroni, 2018.